



Exploitation des travailleurs sans papiers

Un système économique organisé et bien « huilé » La preuve par Val d'Horizon Déclaration commune de la confédération CGT et de sa fédération des Transports

Un an après le début des grandes grèves des salariés « sans papiers », tout semblait avoir été dit sur l'exploitation que subissent nombre de ces salariés.

Pourtant, chaque nuit, à 5 heures du matin, à côté du champ de courses d'Enghien, des dizaines de salariés intérimaires « sans papiers » de Man BTP se rassemblent à Soisy sous Montmorency (Val d'Oise). Ils attendent les décisions des responsables de leur donneur d'ordres, la société Val d'Horizon (anciennement Fayolle),° qui organise pour le compte du syndicat intercommunal Emeraude la collecte et le traitement des déchets de la vallée de Montmorency.

Quand les bennes à ordures arrivent du centre de tri de Montlignon, près d'Eaubonne (Val d'Oise), ces responsables choisissent qui va travailler ce jour-là, qui va avoir le droit de monter derrière la benne à ordures et de ramasser les poubelles. Les autres sont renvoyés à leurs foyers, en attendant qu'on les rappelle, quelquefois plusieurs fois dans la même journée.

Ce manège dure depuis des années...

Ces salariés sont déclarés, paient cotisations sociales et impôts, mais touchent leur paie en espèces au moyen d'une carte de retrait dépendant d'un compte ouvert à la banque CIC par l'entreprise.

Aujourd'hui, trop, c'est trop. Ces salariés ont décidé de sortir de l'ombre, de jeter la lumière sur ce système. Ils se sont mis en grève avec la CGT sur leur site de Montlignon pour que leur dignité et leurs droits de salariés soient enfin reconnus, pour arrêter de vivre comme des parias.

De nombreux autres salariés du site les ont rejoints pour les soutenir mais aussi pour faire valoir les revendications communes à tous les salariés de l'entreprise, restées sans réponse depuis des mois.

Ce cas n'est pas unique. On retrouve une situation d'exploitation de travailleurs « sans papiers » dans toute la branche du nettoyage (Véolia, Nicollin, Sépur,...).

Nous ne sommes pas en face de passeurs ou de patrons-voyous. Nous sommes devant un système économique organisé, celui d'un segment de travail particulier réservé aux salariés « sans-papiers » dans les métiers « en tension », en pénurie de main d'œuvre, dans les branches non délocalisables. Ce secteur ne connaît pas la crise. Les exigences drastiques des donneurs d'ordres vis à vis de leurs sous-traitants, la recherche effrénée du moindre coût social, entraîne l'utilisation de salariés ultraflexibles, -cela d'autant plus qu'ils sont souvent intérimaires-, totalement disponibles, totalement soumis.

Ces salariés, en refusant leur sort, en se montrant au grand jour et en se mettant en grève, se retrouvent aux côtés de tous les autres salariés en lutte pour de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail, contre le dumping social. Ils ont le soutien de toute la CGT.

Chaque salarié, quels que soient son statut et son origine, doit voir ses droits de salarié reconnus et garantis dans son entreprise !

Les salariés de Val d'Horizon doivent être régularisés et requalifiés en CDI !

« Ils bossent ici, ils vivent ici, ils restent ici ! »

Montreuil, le 5 mars 2009.